

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

APPROCHES GEOPOLITIQUES
APPLIQUEES A L'ACTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
Domaine : SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

CODE : 994002U35D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du xxxxxx,
sur avis conforme sur avis conforme du Conseil général

APPROCHES GEOPOLITIQUES APPLIQUEES A L'ACTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les techniques de base de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'appréhender l'aide humanitaire et la solidarité internationale au travers du contexte géopolitique.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

pour une situation concrète, en disposant de la législation ad hoc :

- ◆ exposer les missions et les principes de fonctionnement d'au moins une institution belge, une institution européenne et une institution internationale ;
- ◆ présenter une étape de la construction européenne et la contextualiser ;
- ◆ établir au moins un lien entre une institution européenne ou une institution internationale et la Belgique ;
- ◆ décrire un principe fondamental ou un extrait de texte normatif lié aux Droits de l'homme et au droit humanitaire.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités d'enseignement « **Connaissances institutionnelles**», n° **994001U35D1**, classée dans l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

pour une situation relative à l'aide humanitaire et à la solidarité internationale,

- ◆ de présenter une analyse comprenant :
 - ◆ l'identification et l'évolution géopolitique récente,
 - ◆ le choix de référents théoriques nécessaires à l'analyse,
 - ◆ l'appréciation de conséquences, notamment en termes de problèmes sociaux et d'instabilité politique,
 - ◆ une description commentée des risques en matière de population et des mesures préventives possibles à prendre par les acteurs de l'aide internationale.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'appropriier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1 Géopolitique

sur base de situations exemplatives, en disposant de la documentation ad hoc,

- ◆ d'acquérir des techniques de base de l'analyse géopolitique en :
 - ◆ maîtrisant le vocabulaire usuel propre à cette discipline : nation, conflit, colonie, frontière terrestre, etc.,
 - ◆ exploitant les outils d'analyse propres à cette discipline : cartes, graphiques, tableaux de données ;
- ◆ de décrire pour la période contemporaine :
 - ◆ les relations entre le Nord et le Sud,
 - ◆ les relations entre les Etats européens,
 - ◆ les relations entre les USA et l'U.E.,
 - ◆ les relations entre l'Asie et l'U.E.,
 - ◆ la situation politique et sociale au Moyen-Orient et en Afrique ;
- ◆ d'énoncer les grands principes de la géopolitique ;
- ◆ d'identifier des risques en matière de population, de problèmes sociaux et d'instabilité

politique ;

- ◆ de présenter des mesures préventives potentielles en gardant comme fil directeur l'action sociale.

4.2 Aide humanitaire et solidarité internationale

sur base de situations exemplatives, en disposant de la documentation ad hoc,

- ◆ d'analyser des actions d'aide humanitaire et de solidarité internationale en présentant :
 - ◆ les acteurs,
 - ◆ les objectifs,
 - ◆ les résultats,
 - ◆ les aspects géopolitiques impliqués.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Géopolitique	CT	B	66
Aide humanitaire et solidarité internationale	CT	B	30
7.2 Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120